



Auxerre, lundi 9 mai 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/02301

Pris en application :

Arrêté préfectoral n°DDT/USR/2022/0015

Feux d'artifices (Canal du Nivernais)**Feux d'artifices de Chatel-Censoir****Une interdiction de stationner (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 15/07/2022 à 09:00 au 16/07/2022 à 09:00

- o Canal du Nivernais (sur le Bief n°58 de Magny)
entre les pk 132,588 (Aval écluse de Chatel) et pk 134,523 (Aval écluse de Magny) - Tout le chenal

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés de la tenue d'une manifestation « feux d'artifices » dans le bief de Magny le 15/07/2022. A cet égard les usagers devront être vigilants et respecter les prescriptions sur la zone et les plages horaires définies ci-dessus.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Nivernais - Yonne, 5, rue du Halage, 89000 AUXERRE

Tél : 03 58 43 21 65 - Fax : 03 86 20 27 12

Date limite d'affichage :

17/07/2022

Chef de la subdivision exploitation

Signé

Franck DELABARRE